



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement

École Saint-Louis-de-Gonzague

19 octobre 2022, 18 h 30

Pavillon Rachel et en virtuel

Présences :

- Marie-Élaine Benoit, membre parent
- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Clothilde Brochot, membre parent substitut
- Monique Fournier, membre parent
- Adrian Profitos, membre parent
- Sylvie Guénette, représentante enseignante
- Nadia Gray, directrice en remplacement de France Verbeke.

Absences :

- Claire Bourély, membre parent substitut
- Léonard Frachet, membre parent

1 Ouverture de la séance (3 minutes)

1.1 Désignation d'une secrétaire

Mme **Clothilde Brochot** est désignée secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Mme **Marie-Claude Bérubé** est désignée gardienne du temps.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Mme **Monique Fournier** propose la modification de l'ordre des points pour mettre en point 3 le suivi du projet d'embellissement de la cour par l'architecte paysager du CSSDM, Mme Marie-Bernard Pasquier, et la chargée de projet du CSSDM, Mme Giulia Baume, et décaler tous les autres points.

Mme **Marie-Claude Bérubé** propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, Mme **Sylvie Guénette** appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 Présentation des plans pour l'embellissement de la cour d'école. (20 minutes)

Mme Giulia Baume informe le CÉ que les travaux pour installer le « skate park » dans la cour du pavillon Rachel seraient effectués avant le 30 novembre et suivront les plans initiaux présentés par Marie-Émilie Gagné. Le soumissionnaire retenu pour le contrat est Clic Design, au tarif de 27 000\$ avant taxes. La Ville de Montréal déposera le montant restant de la subvention, une fois les travaux terminés. Ceux-ci devraient se faire en une journée.

Il est mentionné que l'idéal serait de prévoir l'installation lors de la journée pédagogique du 17 novembre, car la plupart des enfants seront au Taz ce jour-là.

L'école sera responsable de l'entretien des modules. On suggère de faire des affiches pour sensibiliser les jeunes du quartier à l'importance de réduire le bruit en soirée pour le voisinage.

Concernant la classe extérieure ou zone de socialisation, si l'on veut qu'elle soit réalisée ce printemps, des propositions d'aménagement devraient être transmises fin novembre à l'architecte pour qu'elle nous présente les plans en janvier en vue d'un appel d'offres fin janvier, début février.

Si l'on veut rester avec un équipement en bois, elle nous conseille d'envisager un projet avec Fusion jeunesse. Aussi, elle nous suggère entre autres de penser à des modules de sports (p. ex. paniers de basketball), des mini-serres, de refaire le marquage. Elle nous indique également qu'il reste de la place pour planter 4-5 arbres.

4 Présentation des membres du conseil d'établissement et choix de l'exécutif (10 minutes)

4.1 Présentation des membres

Bienvenue au nouveau membre. Les membres du CÉ se présentent.

4.2 Élection d'une membre du CÉ parmi les substitués

Carine Thibault a dû démissionner comme membre parent du CÉ.

Mme **Monique Fournier** propose Mme **Clothilde Brochot** comme membre parent du CÉ, Marie-Claude Bérubé appuie. Clothilde Brochot accepte. Elle est élue à l'unanimité.

4.3 Élection de la présidence

Mme **Marie-Élaine Benoit** propose Mme **Monique Fournier** au poste de présidente, appuyée à l'unanimité. Mme **Monique Fournier** est élue présidente de CÉ pour l'année 2022-2023.

4.4 Élection de la vice-présidence

Mme **Marie-Claude Bérubé** propose Mme **Marie-Élaine Benoit**, appuyée à l'unanimité. Mme **Marie-Élaine Benoit** est élue vice-présidente de CÉ pour l'année 2022-2023.

4.5 Nomination du(des) secrétaire(s)

Le rôle de secrétaire sera assumé à tour de rôle entre les membres du CÉ.

4.6 Élection du ou de la représentant.e au comité de parents et du ou de la substitut

M **Adrian Profitos** se propose, appuyé à l'unanimité. M **Adrian Profitos** est élu représentant au comité de parents pour l'année 2022-2023.

Mme **Clothilde Brochot** se propose comme substitut, appuyée à l'unanimité. Mme **Clothilde Brochot** est élue représentante substitut au comité de parents pour l'année 2022-2023.

5 Mot de la présidence (2 minutes)

La présidente remercie les membres pour leur confiance.

6 Adoption et suivi du procès-verbal du 8 juin 2022 (5 minutes)

Il n'y a pas de points de suivi, car ils sont tous à l'ordre du jour.

Mme **Monique Fournier** propose l'adoption du procès-verbal du 8 juin 2022, Mme **Sylvie Guénette** appuie. Le procès-verbal du 8 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

7 Modalités de fonctionnement du CÉ (20 minutes)

7.1 Adoption du calendrier des rencontres

Les dates retenues pour les rencontres du CÉ sont : mercredi 23 novembre 2022, mercredi 15 février 2023, mercredi 5 avril 2023, mercredi 10 mai 2023. La date de la rencontre du mois de juin 2023 sera décidée plus tard avec Madame France Verbeke.

Une rencontre extraordinaire pourrait avoir lieu en janvier, en lien avec les décisions à prendre en vue de l'appel d'offres pour l'embellissement de la cour d'école.

7.2 Budget de fonctionnement – information

Le CÉ dispose de 400 \$ de budget de fonctionnement.

7.3 Budget de perfectionnement – information

Le CÉ dispose de 400 \$ de budget de perfectionnement.

7.4 Régie interne et modalités de communication et de rencontre – information et adoption

Le CSSDM n'ayant pas encore pris de décisions quant à la forme permise des réunions de CÉ (présentiel, virtuel, hybride), Mme Monique Fournier propose d'attendre la prochaine rencontre pour adopter la régie interne du CÉ.

Mme Monique Fournier propose d'ajouter, dans la section Dénonciation d'intérêts, l'obligation de signer la déclaration d'intérêt des membres.

7.5 Formation obligatoire pour les membres de CÉ – information

Mme Monique Fournier rappelle que les nouveaux membres de CÉ doivent suivre la formation obligatoire développée par le ministère de l'Éducation. Elle est accessible en ligne sous forme de capsules vidéo et de fiches.

7.6 Déclaration d'intérêts – signature

Mme **Monique Fournier** demande aux membres de signer les déclarations annuelles d'intérêts des membres du conseil d'établissement.

8 Dossiers école et informations stratégiques (50 minutes)

8.1 Déclaration de clientèle (30 septembre) et formation des groupes – information

Au 30 septembre 2022, l'école comptait 342 élèves.

L'école comprend :

- À Terrasse Mercure : quatre groupes de maternelle, deux classes de 1re année, une classe combinée (1re/2e), et deux classes de 2e année.
- À l'Annexe : deux classes de 3e année, deux classes de 4e année, deux classes de 5e année et deux classes de 6e année.

Il faut s'attendre à ce que de nouveaux élèves s'ajoutent durant l'année.

8.2 Changement de nom de l'école – suivi

Le projet est toujours en cours. La direction a reçu une lettre de la fondation Jean Paul Riopelle pour mettre en place les activités dès la rentrée 2022 (plateforme studioriopelle) et la clôture des célébrations en 2023 en lien avec le changement de nom de l'école.

8.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI) – adoption
Mme **Nadia Gray** remplit en ligne le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI). Le PTRDI présente la capacité d'accueil des locaux, et le plan mentionne une occupation de l'école de 100%.

Dans la section sur les corrections nécessaires pour les années à venir du PTRDI, le CÉ a ajouté les informations suivantes en lien avec la demande de changement de nom de l'école :

CORRECTIONS : « Le nom de l'école doit être Jean Paul Riopelle. Le nom de l'annexe Rachel doit s'appeler école Jean Paul Riopelle, annexe Saint-Louis-de-Gonzague. »

INFORMATIONS : « Les frais et les coûts liés au changement de nom seront vus avec la fondation. Le CÉ souhaite avoir une réponse rapide, car le centenaire de Jean Paul Riopelle est en 2023. Les célébrations et événements commencent cette année et la fondation Jean Paul Riopelle et la communauté veulent mettre l'école au premier plan. »

8.4 Projet d'embellissement de la cour – suivi

Suivant les informations au point 3 :

Le CÉ propose de mettre en place un sous-comité « Embellissement de la cour ». Mme **Marie-Élaine Benoit** se propose de prendre la coordination du comité avec Mme **Sylvie Guénette**.

8.5 Ateliers d'éducation populaire – approbation

Les ateliers d'éducation populaire du Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) du CSSDM sont tenus à l'école depuis deux ans, à raison d'un atelier par mois. Mme **Monique Fournier** s'informerait auprès du CREP de la possibilité de les offrir à nouveau et demanderait à l'OPP si des parents bénévoles pourraient collaborer à l'organisation des ateliers, comme l'année dernière. Le CÉ approuve à l'unanimité de renouveler l'offre d'ateliers.

9 Activités et sorties éducatives (5 minutes)

9.1 Activités et sorties éducatives - information

s.o.

10 Le point des enseignants (5 minutes)

s.o.

11 Dossier SDG (10 minutes)

11.1 Déclaration de clientèle et formation des groupes

Il y a 325 enfants inscrits au service de garde sur les 342 élèves de l'école. 274 sont des utilisateurs réguliers et 49 sont des utilisateurs sporadiques.

11.2 Règles de fonctionnement – adoption

Le CÉ a déjà approuvé par courriel le montant de 11,00 \$ pour les journées pédagogiques du service de garde, excluant les activités particulières et confirme son approbation durant la réunion.

M **Adrian Profitos** propose l'adoption des règles de fonctionnement du service de garde. Mme **Sylvie Guénette** l'appuie. Approuvées à l'unanimité.

12 Rapport de la déléguée au comité de parents s.o.

13 Le point de l'OPP (5 minutes)

13.1 Vente de paniers bio – information

Les inscriptions sont toujours en cours. L'activité aura lieu le 1^{er} novembre 2022.

13.2 Vente de sapins – information

L'OPP souhaite organiser une activité de vente de sapins et de collecte de denrées alimentaires en décembre.

Mme **Monique Fournier** propose d'autoriser la vente de sapins comme levée de fonds pour l'OPP et de préautoriser une avance de fonds à l'OPP d'une somme pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour l'organisation de l'événement. Mme **Marie-Claude Bérubé** l'appuie. L'activité de levée de fonds et l'avance de fonds sont approuvées à l'unanimité.

Des membres de l'équipe-école souhaitent organiser, en même temps que la vente de sapins, un marché de Noël dans le cadre duquel les élèves vendront des objets fabriqués en classe.

Mme **Monique Fournier** propose d'approuver la mise en place d'un marché de Noël pendant la vente de sapins. Mme **Sylvie Guénette** l'appuie. Les membres du CÉ appuient cette activité à l'unanimité.

14 Courrier

1.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

Pas de courriels reçus.

15 Varia

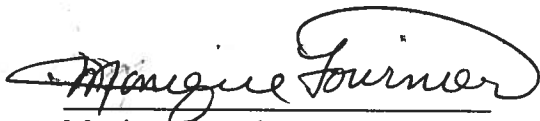
La directrice informe le CÉ que des parents ont signalé un enjeu de sécurité aux abords de l'école, coin Fullum et Rachel. La directrice a constaté que le coin était dangereux; les automobilistes pressés tournent à gauche alors que les piétons traversent.

Madame Gray compte avertir le SPVM qu'elle invitera les plus de 700 parents de l'école à contacter celui-ci pour qu'il mette en place des mesures d'atténuation de la circulation à cet endroit (feu protégé, brigadier, etc.).

Le CÉ appuie la démarche de la directrice pour informer les parents de la situation et continuer à discuter avec le SPVM.

16 Levée de la séance

La séance est levée à 20h33.



Monique Fournier
Présidente du CÉ



Nadia Gray
Directrice par intérim
(en remplacement de France Verbeke)